

Il n'est guère avantageux de semer une seule espèce de graine graminée réputée la meilleure, attendu que l'expérience a appris que souvent elle disparaît ça et là, en laissant des vides préjudiciables aux intérêts du cultivateur.

Quoique le cultivateur ne soit nullement l'arbitre de la nature des herbes qu'il voudrait trouver dans ses prairies, il importe néanmoins qu'il choisisse les espèces dont les exigences se rapprochent entre elles sous le rapport de la nature du sol, de sa situation, de son exposition et de l'époque de leur plus grand développement.

Les prairies peuvent être composées en prenant uniquement pour base l'époque de la floraison des espèces ou, tout en ne négligeant pas cette donnée, d'après la nature plus ou moins humide du sol.

L'époque de l'ensemencement est déterminée par le climat, la nature du sol et la rusticité plus ou moins grande des plantes qui forment le mélange. Avec un climat variable, et plutôt humide que sec pendant l'été, on doit préférer l'ensemencement du printemps; car alors les jeunes plantes croissent assez vite pour prendre racine et deviennent assez fortes pour résister aux rigueurs de l'hiver. Au contraire, si la nature du climat fait redouter un été sec et prolongé, qui ralentisse et arrête la végétation, on doit ensemer l'automne.

On ne sème presque jamais une prairie sans lui donner une plante protectrice, choisie parmi les céréales.

La quantité de semence à employer varie avec la nature du sol, le temps qui règne pendant le semis, et le nombre des espèces qui entrent dans le mélange.

Si le sol est humide, on augmente d'un dixième la quantité de semence. Il en est de même si le mélange n'est composé que de deux ou trois espèces.

Un semis un peu trop dru ne porte aucune teinte sensible et durable au produit de la prairie; tandis qu'une prairie faite par un semis clair n'atteint la production qu'elle aurait dû avoir du premier abord, qu'après plusieurs années de végétation, si toutefois elle se rétablit; car plus de jeunes plantes de gazon sont espacées, plus les mauvaises herbes trouvent de la place pour s'établir et se propager. C'est à quoi il est souvent difficile de remédier immédiatement.

Voici, d'après M. C. A. P. R. Landry, dans son *Traité populaire d'agriculture*, comment on procède pour l'ensemencement des prairies :

“ Au printemps, on sème un grain actif qui pourra se récolter de bonne heure à l'automne, ce qui permet de semer les graines de prairies vers le milieu d'août afin que les plantes aient le temps de pousser de fortes racines avant l'hiver.

“ Huit jours avant les semailles on donne un labour superficiel de 4 à 5 pouces de profondeur, qu'on fait suivre d'un hersage croisé afin d'obtenir un émiettement complet du sol. On sème alors, on enterre les plus grosses graines avec le dos d'une herse ou avec un châssis garni d'épines. Cette opération terminée, on roule légèrement ou énergiquement le sol suivant qu'il a déjà quelque consistance ou qu'il est très-poreux.

“ Si l'on sème au printemps, le sol devra être purgé de toutes les mauvaises herbes, au moyen de cultures convenables, et c'est ici que les récoltes sarclées rendent de très-grands services. L'année sui-

vante, on cultive une céréale, et c'est dans cette dernière que l'on sème les graines des plantes fourragères.

“ Quelquefois, cependant, la récolte sarclée peut être enlevée assez tôt pour permettre au cultivateur de confier à la terre un grain d'automne. On sème alors la graine de prairie, au printemps suivant, dans le mois de mai, sur la céréale déjà levée. On enterre au moyen du rouleau.

“ Ainsi semées avec ou sur une céréale, les graines fourragères et surtout les jeunes plantes qui en naissent se trouvent bien de l'abri que leur procurent les longues tiges des grains, on les préservant des grandes sécheresses de l'été.

“ Mais il ne faut pas que le grain soit semé trop fort, car alors les jeunes plantes, soustraites aux heureuses influences de l'air, s'étioient et ne reçoivent pas en assez grande abondance la nourriture dont elles ont besoin. La céréale qui recouvrira les graines des prairies devra donc toujours être semée plus claire que d'ordinaire.

“ Une autre considération importante, c'est de semer la céréale le plus tôt possible, de choisir même, lorsque d'ailleurs les exigences de la culture ne s'y refusent point, parmi les céréales, celle qui mûrit la plus vite, afin qu'une récolte hâtive permette aux jeunes plantes de la prairie, en occupant seules désormais le sol, de s'allonger, de consolider leurs racines, de pousser en touffes serrées, de préparer enfin une résistance plus effective aux rigueurs de l'hiver.

“ Les graines de prairies doivent être enterrées superficiellement; une herse légère, un fagot d'épines ou même simplement un tour de rouleau, si le sol est meuble et le temps frais, suffit pour les mettre en état de germer. Le tassement du sol, à l'aide du rouleau, favorise toujours la levée des graines et prépare au fauchage une tâche plus facile et plus prompte.” — (A suivre.)

#### Fanage du foin

La conservation du foin, sa couleur et son odeur dépendent du fanage qu'il a reçu.

Dans les endroits qui ne sont pas à fourrage, où l'on ne fait que la quantité qui s'y consomme pour la nourriture des bestiaux, on fane très-mal, et l'on a par conséquent de mauvais foin, lors même que la qualité de l'herbe serait bonne; on le laisse étendu à la rosée, à la pluie, et l'on attend souvent que tous les prés d'une ferme soient fauchés avant de se mettre en devoir de fane. L'alternative du soleil et de l'humidité altère entièrement la couleur et le parfum du foin; le fanage doit donc se diriger de manière à l'éviter.

En voici le procédé :

Dès le lendemain de la fauchaison, on retourne les andains après que le soleil a séché l'intervalle du pré resté entre chacun; deux heures après cette opération, on fane en secouant et en réunissant les andains, en sorte qu'on ne voie point de vides sur le pré; deux heures ensuite, on secoue de nouveau en serrant un peu plus le foin. Aussitôt que le soleil commence à faiblir et le foin étant encore brûlant, on en forme des andains avec un râteau sur toute la longueur du pré; ce qui s'opère en remuant une certaine largeur